

Le tableau 1 est un état sommaire des ressources hydrauliques du Canada et de leur aménagement au début de 1960.

1.—Énergie utilisable et captée, par province, 1^{er} janvier 1960

Province ou territoire	Énergie utilisable pendant 24 heures à 80 p. 100 du rendement		Turbines installées ¹
	Au débit minimum normal	Au débit normal de 6 mois	
	HP.	HP.	
Terre-Neuve.....	1,608,000	3,264,000	370,135
Île-du-Prince-Édouard.....	500	3,000	1,660
Nouvelle-Écosse.....	30,500	177,000	183,168
Nouveau-Brunswick.....	123,000	334,000	254,875
Québec.....	10,886,000	20,445,000	11,315,407
Ontario.....	5,496,000	7,701,000	7,982,151
Manitoba.....	3,492,000	5,798,000	778,900
Saskatchewan.....	550,000	1,120,000	128,835
Alberta.....	911,000	2,453,000	312,595
Colombie-Britannique.....	18,200,000 ²	19,400,000 ²	3,509,460
Yukon.....	4,678,000 ²	4,700,000 ²	38,190
Territoires du Nord-Ouest.....	374,000	808,000	13,050
Canada.....	46,359,000	66,203,000	24,888,426

¹ Comprend les roues et turbines hydrauliques installées. ² Ce chiffre tient compte de l'énergie qu'assurerait la régularisation du débit d'après les possibilités connues d'emmagasinage.

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 1 indiquent l'énergie de 24 heures; ils sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements de forces hydrauliques dont la chute ou la hauteur de retenue possible a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Toutefois, le tableau de l'énergie utilisable au Canada n'est pas encore complet, parce que maints rapides et chutes d'une puissance indéterminée existent sur des rivières et cours d'eau de tout le pays particulièrement dans les régions septentrionales les moins explorées. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies n'aient été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des chutes économiques pourraient être aménagées au moyen de barrages. Par ailleurs, les estimations d'énergie utilisable pour les différentes provinces ne comprennent pas l'énergie potentielle des dérives les plus importantes de cours d'eau au sujet desquelles des études ont été faites, mais qui n'ont pas été captées. Aussi, les chiffres de l'énergie utilisable donnés au tableau 1 (pour les deux débits) n'indiquent que les ressources hydrauliques minimums du Canada.

La troisième colonne du tableau 1 donne la puissance totale des roues hydrauliques installées. Ces chiffres ne doivent pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes pour établir le pourcentage de l'énergie hydraulique captée. Bien que l'installation maximum économique de turbines à n'importe quel endroit ne puisse être déterminée que par l'étude approfondie de toutes les conditions et circonstances pertinentes à son aménagement particulier, il est de pratique courante d'installer des turbines dont la puissance globale est supérieure à l'énergie équivalente au débit de six mois à cet endroit.

L'accroissement constant de la puissance des turbines hydrauliques figure au tableau 2. L'augmentation moyenne de 56,000 HP. par an, de 1900 à 1905, a monté en flèche au cours des années suivantes, par suite du perfectionnement de la transmission de l'électricité et de l'aménagement de vastes centrales électriques. De 1906 à 1922, l'essor s'est poursuivi au rythme annuel assez uniforme de 150,000 HP., mais en 1923 un relèvement brusque des